



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réunion de territorialisation du PRSE3 dans la Drôme

A Valence et en distanciel
24 novembre 2020

Compte-rendu

Site internet du PRSE3 : <http://www.auvergne-rhone-alpes.prse.fr>



1. Localisation et participants

- Siège de la réunion : Réunion en visioconférence (Zoom) + réunion partielle à Valence
- Listes des participants :

Organisme	Prénom-Nom	Fonction	Adresse de messagerie
Préfecture de la Drôme	Marie ARGOUARC'H	Secrétaire Générale	pref-secretariat-sg@drome.gouv.fr
Sous-Préfecture de Die	Camille DE WITASSE-THEZY	Sous-préfète	camille.de-witasse-thezy@interieur.gouv.fr
Sous-Préfecture de Nyons	Béatrice GAUTHIER	Secrétaire Générale	beatrice.gauthier@drome.gouv.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Zhour NICOLLET	Directrice	zhour.nicollet@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Maryline BOUILLY		maryline.bouilly@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Corinne CHANTEPERDRIX	Ingénieur Eau	corinne.chanteperdrix@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Bernard CHARROL		bernard.charrol@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Matthieu LEFEBVRE		matthieu.lefebvre@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Alain LEMONNIER		alain.lemonnier@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Béatrice MARCOURT	Secrétaire	beatrice.marcourt@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Armelle MERCUROL	Ingénieur Environnement extérieur	armelle.mercurol@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Karine SAMSON		karine.samson@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Benoit SIMONNET		benoit.simonnet@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de la Drôme	Brigitte VITRY	Responsable au sein du pôle Santé publique	brigitte.vitry@ars.sante.fr
Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)	Oriane JUMEAUX	Service : politique de solidarité	oriane.jumeaux@drome.gouv.fr
Direction Départementale des Territoires (DDT)	Martine CAVALLERA-LEVI	Sous-direction	martine.cavallera-levi@drome.gouv.fr
Direction Départementale des Territoires (DDT)	Karl ABROUSSE		karl.abrousse@drome.gouv.fr
Direction Départementale des Territoires (DDT)	Francis ROBERT	Aménagement	francis.robert@drome.gouv.fr
Ville de Romans	Florie MOR	Responsable - Service communal d'hygiène et de santé (SCHS)	Fmor@ville-romans26.fr
Ville de Romans	Vivien FEUGIER	Service communal d'hygiène et de santé (SCHS)	VFeugier@ville-romans26.fr

Ville de Romans	Sandra HILDE	Service communal d'hygiène et de santé (SCHS)	shilde@ville-romans26.fr
Ville de Valence	Valérie MATHIEU	Responsable - Service communal d'hygiène et de santé (SCHS)	valerie.mathieu@mairie-valence.fr
Ville de Valence	Florence GIRAUD	SCHS Valence -dsp- santé environnement	florence.giraud@mairie-valence.fr
Ville de Valence	Benjamin PILLAERT	SCHS Valence -dsp- santé envir	benjamin.pillaert@mairie-valence.fr
Ville de Valence	Sandrine COTTON	SCHS Valence dsp- santé envir	sandrine.cotton@mairie-valence.fr
Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)	Nicolas VISSAC	Responsable Protection environnement	nicolas.vissac@drome.gouv.fr
Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)	Frédérique ROSSIGNOL	Sécurité Qualité sanitaire Vétérinaires	frederique.rossignol@drome.gouv.fr
Rectorat de Grenoble	Béatrice VENARD		beatrice.venard@ac-grenoble.fr
ORGANISATEURS			
Agence Régionale de Santé (ARS)	Bruno FABRES	Responsable pôle Santé environnement	bruno.fabres@ars.sante.fr
Agence Régionale de Santé	Ludivine MASSON	Alternante pôle santé-environnement	
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	Pauline ARAMA		pauline.arama@developpement-durable.gouv.fr
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	Dominique BAURES		dominique.baures@developpement-durable.gouv.fr
Sedetiam Conseil	Estelle FLOIRAC	Membre équipe AMO PRSE	e.floirac@sedetiam-conseil.fr
Pluricité	Benoit GIFFARD	Membre équipe AMO PRSE	bgiffard@pluricite.fr
Sedetiam Conseil	Pauline RADENNE	Membre équipe AMO PRSE	p.radenne@sedetiam-conseil.fr
Pluricité	Adrien ZEMOUR	Membre équipe AMO PRSE	azemour@pluricite.fr

2. Points abordés

2.1. Introduction de l'atelier par Madame la Secrétaire générale de la Préfecture de la Drôme

La réunion de territorialisation dans la Drôme du Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) est ouverte par Marie ARGOUARC'H, Secrétaire générale de la Préfecture de la Drôme.

Les questions de santé-environnement sont et vont devenir des enjeux centraux de l'action collective. La crise du COVID-19 montre que les enjeux de santé et les risques sanitaires peuvent avoir un impact important sur l'ensemble des politiques publiques. A contrario, les politiques mises en place peuvent aussi avoir des impacts sur la santé. C'est tout l'enjeu du Plan National Santé Environnement (PNSE), 4ème plan de ce type, qui fait l'objet d'une consultation publique. Ce plan comprend 4 enjeux prioritaires :

- comprendre les enjeux en matière de santé environnementale,
- informer et former la population sur ces enjeux,
- réduire les risques d'expositions environnementales et les impacts sur la santé
- démultiplier sur le terrain les actions concrètes en matière de santé environnementale.

Ce plan national doit être déployé au niveau local. Il doit permettre aux maires d'agir dans ce domaine. Les actions doivent se faire au plus près des citoyens sur le terrain, à l'échelon départemental ou communal. C'est en agissant localement que nous pourrons agir sur l'ensemble de la population, trouver les bons leviers et avoir des actions cohérentes.

Le département de la Drôme était pro-actif ces dernières années en santé environnementale. L'enjeu est de continuer à mobiliser les acteurs pour une bonne compréhension des enjeux, et l'intégration de ces derniers dans l'action locale, par les élus ainsi que l'ensemble des services de l'État.

2.2. Présentation de la santé environnementale et des déterminants de santé

Bruno FABRES, responsable du pôle santé-environnement au sein de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, présente la notion de « santé environnementale » et des déterminantes de santé. (cf. diapo 3 à diapo 12).

2.3. Présentation des enjeux de santé environnementale dans la Drôme

Brigitte VITRY, responsable du pôle santé publique au sein de la Direction Départementale de l'Agence Régionale de Santé (DD ARS) de la Drôme, et Mme Martine CAVALLERA-LÉVI, Directrice Adjointe de la Direction Départementale des Territoires de la Drôme (DDT 26), présentent les enjeux de santé-environnement dans la Drôme. (Cf. diapo 13 à diapo 32.)

2.4. Présentation du PRSE3

Pauline ARAMA, cheffe déléguée du pôle risques sanitaires, sols, sous-sols, de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de la Drôme présente le Plan Régional Santé-Environnement (PRSE3). (Cf. Diapo 33 à diapo 38).

2.5. Réalisation d'un Quizz sur la santé environnementale

Un quizz par le logiciel Beekast a été organisé. Il a permis d'aborder les questions suivantes (l'ensemble des réponses aux questions est disponible en annexe 1) :

- 1 - Les concentrations de certains polluants présents dans les environnements intérieurs peuvent être plus de 10 fois supérieures à celles rencontrées dans l'air extérieur ? Vrai ou Faux ?
- 2 - Aujourd'hui, quelles sont les sources principales de pollution de l'air extérieur en France métropolitaine ?
- 3 - Le nombre annuel de décès attribuables à la pollution atmosphérique en Auvergne-Rhône-Alpes est de l'ordre de ?

- 4 - Quel est le pourcentage de la population française concernée par les problèmes d'allergie aux pollens ?
- 5 - Quelles sont les origines possibles des agents chimiques pouvant avoir un impact sur la santé en lien avec la qualité de l'eau de consommation ?

Ce quizz a permis :

- d'aborder quelques grands enjeux de santé-environnement,
- de familiariser les participant(e)s avec l'outil beekast, qui sera utilisé pour animer les deux mises en situation prévues plus tard dans la réunion.

2.2. Mise en situation : la gestion d'un projet d'extension urbaine sous l'angle de la santé environnementale

Estelle FLOIRAC, membre de la mission d'appui à la mise en œuvre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE3), précise que cette mise en situation consiste pour les participants à considérer comment un projet d'extension urbaine, sur un territoire drômois, pourrait être conduit en cohérence avec quelques grands enjeux de santé environnementale. Il s'agit de réfléchir à comment préserver la qualité de l'air dans ce projet, comment limiter les impacts dus au changement climatique, puis comment sensibiliser les nouveaux(elles) habitant(e)s aux enjeux de santé environnementale. Pour chacune de ces trois questions, il a été demandé aux participants :

- de lister les outils dont ils disposent, dans leur feuille de route quotidienne, pour traiter ces enjeux,
- de lister les outils proposés par le PRSE3 et qu'ils connaissent d'ores et déjà.

Les réponses à ces différentes questions ont été données par les participants à travers l'outil d'animation "Beekast". L'annexe 2 présente le détail des réponses données, la synthèse figure ci-dessous.

2.2.1. Question 1 : Comment préserver la qualité de l'air (air intérieur, air extérieur) ?

Outils déjà à disposition

Les participant(e)s ont proposé de nombreux outils déjà à leur disposition :

- Des outils de planification locale (SCoT, PLU, PDU, PCAET, PADD ...)
- Outils d'évaluation permettant d'intégrer la santé en amont des projets d'aménagement (évaluation d'impact en santé), ou démarches plus générales permettant de prendre en compte les enjeux de santé environnementale dans l'aménagement du territoire
- Démarches générales, comme « favoriser la rénovation de l'ancien »
- Structures ressources comme l'ADEME

Ces différentes propositions montrent que les participant(e)s utilisent déjà de nombreux outils, au sens large, permettant d'intégrer ce déterminant de santé qu'est la qualité de l'air (intérieur ou extérieur) dans un projet d'aménagement pour limiter son impact potentiellement négatif sur la santé. Cette question leur a permis de mieux identifier ces outils comme porteurs d'une véritable démarche allant vers un environnement favorable à la santé.

Outils PRSE

Les participant(e)s ont spontanément cité de nombreux outils relevant de l'ensemble des 3 axes du PRSE3 : l'action 11 dédiée à la qualité de l'air extérieur, et l'action 14 dédiée à la qualité de l'air intérieur, mais aussi l'action 1 dédiée à l'observation locale, l'action 13 sur les pollens ... Des outils transversaux à plusieurs actions ont également été cités (appels à projets ...). La séquence a permis aux animateurs de commenter les outils PRSE3 existants et à monter en connaissance et en compétences sur ces outils.

2.2.2.Question 2 : Comment aménager en limitant les impacts dus au changement climatique ?

Outils déjà à disposition

Les participant(e)s ont spontanément cité un ensemble d'interventions concrètes en lien avec l'aménagement du territoire : trame verte et bleue, végétalisation, création d'îlots de fraîcheur, circulation douce ... ce qui a permis de faire le lien entre des outils déjà bien inscrits dans le paysage des politiques publiques d'aménagement locales, et la notion de changement climatique. Certains outils plus directement en lien avec la santé environnementale ont également été cités (évaluation d'impact en santé, concept d'urbanisme favorable à la santé ...) ce qui montre une bonne appropriation par certains acteurs de ces outils dans leur intervention quotidienne.

Outils PRSE

L'action 16 entièrement dédiée au changement climatique a été spontanément citée, mais aussi les actions de formation à la santé environnement de différentes branches professionnelles (8), l'action 17 dédiée à l'intégration des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement et les projets de planification. Les actions d'éducation et de promotion de la santé environnement de l'axe 1 du PRSE3 n'ont pas été oubliées.

2.2.3.Question 3 : Comment sensibiliser les nouveaux habitants (notamment les enfants) aux enjeux de santé environnementale ?

Outils déjà à disposition

Les participant(e)s ont cité des actions de communication, sensibilisation et formation au sein des établissements recevant du public (ERP), notamment les écoles, des actions de communication locale conduites par les collectivités, ainsi que le Plan de prévention et de promotion de la santé par l'Éducation Nationale.

Outils PRSE

Cette question a permis de (re)mettre en lumière les différentes actions de l'axe 1 du PRSE3 co-pilotées par le GRAINE et l'IREPS dans le cadre de l'axe 1, ainsi que le panel des interventions du Pôle ESE et le lien vers son site internet (ese-ara.org).

2.3. Mise en situation : à votre tour de territorialiser !

Estelle FLOIRAC, membre de la mission d'appui du Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) auprès de l'ARS présente la mise en situation 2.

Dans cette mise en situation, il s'agissait de mettre les participants dans la « peau » d'un acteur drômois, sensibilisé aux enjeux de santé environnementale et qui va agir à son tour pour « territorialiser » les enjeux de santé environnementale autour de lui(elle), dans ses différents réseaux. Il s'agissait donc de réfléchir à comment mobiliser les parties prenantes du territoire Drômois vis-à-vis des enjeux de santé environnementale portés par le PRSE: par quelles actions, par la mobilisation de quels outils, quelles instances ... ?

Cette réunion sert à faire un test de "territorialisation", qui va permettre de construire un ensemble de « ressources » (support informatif, modalités d'animation ...), utilisables ensuite dans différents contextes, à différentes échelles territoriales.

La question suivante a donc été posée : comment mobiliseriez-vous les parties prenantes sur le territoire de la Drôme vis-à-vis des enjeux portés par le PRSE ?

Les réponses détaillées sont disponibles en annexe 3. Ces réponses peuvent être reclassées dans les catégories suivantes :

- Réunions territoriales
- Formation des acteurs
- Enquêtes/Baromètres/Concertations habitants
- Sensibilisation/Communication
- Monde associatif
- Contrats locaux de Santé (CLS)

Camille DE WITASSE-THEZY - Sous-préfète de Die indique que l'organisation de réunions « territorialisation » sous l'autorité du préfet, avec les maires et présidents d'EPCI, est la première chose à faire, dans la mesure où ce sont les élus qui vont mettre en place sur le terrain les politiques d'urbanisme, qui ont des projets à défendre. Ensuite, des réunions plus locales avec les élus, les associations, les entreprises, les habitants ... pourraient avoir lieu. Au niveau des arrondissements, des réunions sont réalisées avec les présidents des EPCI, ou par EPCI, pour décliner ces enjeux. Il est toutefois souligné que la crise du COVID-19 a compliqué l'organisation de réunions en présentiel.

Marie ARGOUARC'H - Secrétaire Générale de la Préfecture de la Drôme indique que le plan de relance et de transition écologique va venir en remplacement de toute une série de contractualisations qui existent déjà.

Pistes :

- ➔ Mettre à l'ordre du jour des prochaines réunions en préfecture les enjeux territoriaux de santé environnementale
- ➔ Utiliser l'occasion des échanges sur le plan de relance et de transition écologique pour rencontrer les EPCI pour travailler sur la prise en compte des enjeux de santé environnementale.

La Responsable du service communal d'hygiène et santé de Romans sur Isère précise qu'il va falloir une volonté politique forte au niveau des communes. Avec les baisses des dotations de l'État, les collectivités se concentrent sur les fonctions régaliennes et la santé environnementale n'est pas la priorité des élus. Il va vraiment falloir amener le sujet et développer une volonté politique forte, les former, les sensibiliser car ce ne sont pas forcément des thématiques qui leur parle.

Valérie Matthieu indique qu'il faut que la santé environnementale devienne naturelle, en termes de réflexion, dans chaque projet, et ne soit pas quelque chose "en plus".

En réponse à ces remarques : Bruno Fabres indique que la formation des élus à la santé environnementale fait l'objet de l'action 7 du PRSE3, avec plusieurs modules en e-learning qui

permettent de montrer aux élu(e)s et agents qu'ils peuvent (et doivent) intégrer dans leur quotidien et dans leurs responsabilités les enjeux de santé environnementale.

Pistes :

- ➔ Inciter les élu(e)s et agents à suivre la formation en ligne à la santé-environnement
- ➔ L'argument suivant peut porter : un projet peut coûter moins cher si on prend en compte la santé environnementale dès le début du projet.

Pauline ARAMA indique qu'il est important d'utiliser le terreau fertile qui est constitué par des élus qui auront été formés en ligne, mais qui ont aussi utilisé d'autres outils du Plan Régional Santé Environnement comme : l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur l'intégration de la qualité de l'air dans les PCAET (action 11), les webinaires sur les îlots de chaleur (action 16), etc...

Valérie MATTHIEU du SCHS de Valence confirme qu'il serait intéressant de mettre en place des "agents - élus référents" dans les communes. Exemple : à Valence il y a des élus de santé publique mais dans les petites communes ça peut être simplement un élu qui s'intéresse à cette problématique.

Bruno FABRES indique sur la question des référents dans les communes, une approche thématique a été tentée à plusieurs reprises (exemple : le réseau des référents « ambroisie » dans les communes, avec des rôles assignés, des signalements, la mobilisation d'un appui technique ... qui a donné l'idée de le faire évoluer vers un réseau de référents de lutte contre les espèces nuisibles). Il serait peut-être bien de créer une réflexion transversale : on s'adresse aux mêmes collectivités, aux mêmes acteurs et il ne faudrait pas donner une impression de dispersion. L'agent ou l'élu(e) doit comprendre que ce n'est pas qu'un problème spécifique mais un problème global.

Pistes :

- ➔ repérer les élus intéressés et mobilisés par ces outils (action 7, action 11, action 16 ...) et en faire des « ambassadeurs » dans leurs réseaux respectifs.
- ➔ Mobiliser les associations départementales des maires et les associations départementales des maires ruraux pour être des relais des enjeux de santé environnement

Brigitte VITRY précise que les collectivités qui ont un Contrat Local de Santé (CLS) ont un engagement plus politique en la matière. Certaines ont déjà défini une priorité sur un axe de santé environnementale (exemple : la ville de Romans-sur-Isère sur l'habitat indigne, ou la ville de Valence sur la qualité de l'air). Il s'agit de projets locaux réellement participatifs. Ce projet qui s'instruit sur un territoire, par l'association de plusieurs acteurs, une construction collective, est un projet qui n'est pas à sens descendant.

Piste :

- ➔ Investir les ordres du jour des réunions des Contrats Locaux de Santé (CLS) pour inciter à ce que la santé environnementale soit discutée.

Concernant la communication auprès du grand public : la communication locale n'est pas une question facile. Elle est traitée par l'action 9 du PRSE3. S'agit-il de relayer au plan local les politiques nationales ou avoir une stratégie proprement locale ?

Ludvine MASSON indique que sa proposition de questionnaire auprès de la population est souvent utilisée dans le cadre d'une étude de terrain. Cela pourrait développer le pouvoir d'agir et développer la mobilisation sur le territoire.

Brigitte VITRY précise qu'au niveau la vallée de la Drome, dans le cadre du SAGE , la communauté de communes a favorisé un dispositif éligible au niveau européen visant à favoriser les échanges sur le territoire autour de la thématique de l'eau. Cela permet d'avoir un plan d'action et de communication sur ce territoire par rapport aux enjeux de l'eau. De même, la fondation Rovaltain permet de sensibiliser et mobiliser le grand public, notamment par des forums.

Valérie Matthieu mentionne l'existence de théâtre-forums à Valence sur des thématiques de santé et en lien avec le monde du travail, l'alcoolisme, la violence dans les quartiers, etc... qui permettent, sous des formes interactives et ludiques, de rendre les habitants acteurs permet aux participants d'être acteur.

Pistes :

- ➔ Développer des actions de communication auprès du grand public qui reposent sur des exemples concrets, par exemple des impacts du changement climatique sur la santé des habitants. On peut s'appuyer sur ces changements tangibles pour les sensibiliser et impulser des actions de terrain. Certaines espèces telles que le moustique tigre peuvent être nuisible au quotidien et ce sont des exemples tangibles pour la sensibilisation des populations.
- ➔ la feuille de route et le programme d'actions co-construits par le CEREMA et la DDT sur le changement climatique dans la Drôme peuvent être des outils à utiliser pour aller porter la parole sur les enjeux de santé environnementale auprès de certains publics, voire le grand public.

Concernant le milieu associatif :

Brigitte VITRY indique qu'au sein de la Drôme, il y a un monde associatif riche et une fédération d'acteurs qui est en train de se mettre en place sur le territoire.

Valérie Matthieu complète en précisant qu'il y a une Maison relais santé qui regroupe beaucoup d'associations.

Piste :

- ➔ passer par les collectivités qui connaissent les associations présentes sur le territoire.

4. Clôture de l'atelier par la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Drôme

Marie ARGOUARC'H, Secrétaire Générale de la Préfecture de la Drôme, conclut en remerciant tous les participants pour ce temps d'échange et retient les points suivants :

- il y a dans le département des outils qui sont déjà développés pour connaître l'état des lieux du territoire sur les enjeux de santé-environnement,
- des outils et des leviers existent pour avancer sur la santé environnement. Les services de l'État et les collectivités ont conscience de ces derniers

Ces éléments permettent de communiquer et sensibiliser les acteurs.

Pour territorialiser, il est nécessaire d'embarquer tout l'éco-système dans ce domaine : les élus, les associations, la population, pour faire de la santé environnementale une véritable politique. Il est important de s'assurer que ce ne soit pas que "du plus", mais une vraie intégration sans que cela nécessite une action supplémentaire.

3. Annexes

3.1. Annexe 1 : résultats détaillés du quizz

- 1 - Les concentrations de certains polluants présents dans les environnements intérieurs peuvent être plus de 10 fois supérieures à celles rencontrées dans l'air extérieur ? Vrai ou Faux ? Sélectionnez une réponse :

✓	Bonnes réponses	31
✗	Mauvaise réponse	0
👥	Participants	31

	Proposition	Taux de réponse	Correction
1	Vrai	100 % (31 réponses)	Bonne réponse
2	Faux	0 % (0 réponse)	

- 2 - Aujourd'hui, quelles sont les sources principales de pollution de l'air extérieur en France métropolitaine ? Sélectionnez une réponse :

✓	Bonnes réponses	7
✗	Mauvaises réponses	23
👥	Participants	30

	Proposition	Taux de réponse	Correction
1	Les émissions liées au trafic des véhicules individuels ou pour les marchandises	47 % (14 réponses)	
2	Les émissions liées aux activités industrielles	23 % (7 réponses)	Bonne réponse
3	Les émissions liées au chauffage résidentiel ou des bureaux	30 % (9 réponses)	

- 3 - Le nombre annuel de décès attribuables à la pollution atmosphérique en Auvergne-Rhône-Alpes est de l'ordre de ? Veuillez choisir une réponse :

✓	Bonnes réponses	15
✗	Mauvaises réponses	15
👥	Participants	30

	Proposition	Taux de réponse	Correction
1	440	30 % (9 réponses)	
2	4 400	50 % (15 réponses)	Bonne réponse
3	44 000	20 % (6 réponses)	
4	440 000	0 % (0 réponse)	

- 4 - Quel est le pourcentage de la population française concernée par les problèmes d'allergie aux pollens ? Veuillez choisir une réponse :

✓	Bonnes réponses	24
✗	Mauvaises réponses	6
👥	Participants	30

	Proposition	Taux de réponse	Correction
1	1%	3 % (1 réponse)	
2	5%	13 % (4 réponses)	
3	10%	80 % (24 réponses)	Bonne réponse
4	50%	3 % (1 réponse)	

- 5 - Quelles sont les origines possibles des agents chimiques pouvant avoir un impact sur la santé en lien avec la qualité de l'eau de consommation ? Veuillez choisir au moins une réponse :

✓	Bonnes réponses	8
✗	Mauvaises réponses	21
👥	Participants	29

	Proposition	Taux de réponse	Correction
1	Eaux brutes	72 % (21 réponses)	Bonne réponse
2	Réseau	52 % (15 réponses)	Bonne réponse
3	Traitement	48 % (14 réponses)	Bonne réponse

3.2. Annexe 2 : réponses détaillées à la mise en situation sur l'extension urbaine

3.2.1. Question 1 : Comment préserver la qualité de l'air (air intérieur, air extérieur) ?

OUTILS À DISPOSITION DES PARTICIPANTS :

- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et ses orientations
- Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)
- Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- Campagne de sensibilisation auprès de la population
- Contrat régional de transition écologique (futur CRTE)
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Favoriser la rénovation de l'ancien
- Incitation à l'éco-construction / création d'éco-quartiers
- L'Observatoire Régional Harmonisé Auvergne-Rhône-Alpes des Nuisances Environnementales
- Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- L'Agence de la transition écologique - ADEME
- Réalisation d'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS)
- Information, sensibilisation et mobilisation des différents acteurs
- Prise en compte des enjeux de santé environnementale dans l'aménagement du territoire

OUTILS PROPOSÉS PAR LE PRSE3 :

- Sensibilisation des acteurs - Action 14 du PRSE
- Appels à projets
- Formation des acteurs
- Création de ressources pour les acteurs permettant la mise en action
- Agir en faveur de la qualité de l'air, AMI auprès des collectivités - Action 11 du PRSE
- Actions sur le pollen - Action 13
- Appels à projets
- Partage des données de connaissances du territoire sur sa qualité environnementale et ses enjeux - Action 1 du PRSE
- Réalisation de diagnostic territoriaux
- Fixation de priorités - Action 1 du PRSE
- Accompagnement des collectivités et des aménageurs pour la prise en compte des enjeux
- Démarche participative pour les habitants
- Éducation et promotion de la Santé Environnement (ESE)

3.2.2. Question 2 : Comment aménager en limitant les impacts dus au changement climatique ?

OUTILS À DISPOSITION DES PARTICIPANTS :

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et ses orientations
- Schéma régional climat air énergie (SRCAE)
- Communication, sensibilisation et formation des différents acteurs

- Contrats Locaux de Santé (CLS)
- Réalisation de Diagnostics Territoriaux
- Agenda 21
- Trame verte et bleue
- Végétalisation
- Création d'îlots de fraîcheur
- Circulation douce
- Piétonnisation des espaces
- Prise en compte des risques naturels
- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Réalisation d'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS)
- Concept d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)
- Prise en compte des enjeux de santé environnementale dans l'aménagement du territoire
- Faire appel aux Agences d'Urbanismes pour la prise en compte de l'ensemble des déterminants de santé

OUTILS PROPOSÉS PAR LE PRSE3 :

- Action 16 du PRSE sur le changement climatique - îlots de chaleur urbains
- Communication et Sensibilisation des acteurs - Action 14 du PRSE
- Réalisation d'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS)
- Appels à projets
- Concept d'urbanisme favorable à la santé
- Création d'un réseau d'échanges sur les actions menées localement
- Formation à la santé environnement de différentes branches professionnelles
- Action d'éducation et de promotion de la santé environnement du PRSE

3.2.3. Question 3 : Comment sensibiliser les nouveaux habitants (notamment les enfants) aux enjeux de santé environnementale ?

OUTILS À DISPOSITION DES PARTICIPANTS :

- Communication, sensibilisation et formation au sein des établissements recevant du public, notamment les écoles : auprès des professionnels et du public
- Communication locale par les collectivités - campagne de sensibilisation
- Formation à la santé environnementale par les collectivités auprès de leur population
- Organisation d'événements - d'animations par la collectivité permettant d'informer et sensibiliser la population
- Plan de prévention et de promotion de la santé par l'Éducation Nationale

OUTILS PROPOSÉS PAR LE PRSE3 :

- Sensibilisation des acteurs - Action 14 du PRSE
- Éducation et promotion de la Santé Environnement (ESE)
- Actions de communication
- Formations des acteurs
- Publicité éducation et promotion santé-environnement : <https://ese-ara.org/>

3.3. Annexe 3 : réponses détaillées à la mise en situation « A vous de territorialiser ! »

3.3.1. ■ Réunions territoriales

	Idées
1	Réunions territoriales dans les arrondissements du département
2	Réunion sous l'autorité du préfet avec les présidents d'EPCI et services de l'Etat pour sensibiliser les élus
3	développer les journées territoriales en ESE
4	Les exécutifs sont des moments privilégiés pour présenter aux élus des projets en lien avec la SE
5	Organiser par territoire des échanges sur les enjeux de SE: décliner des réunions opérationnelles sur le territoire (partenaires, assoc, élus
6	Identifier les circonstances déjà organisées et où porter la santé-environnement
7	agenda 21 : concertation
8	CTSP ?
9	Lancer la discussion dans un territoire en proposant des diagnostics santé-environnement, puis réunir les acteurs locaux

3.3.2. ■ Formation des acteurs

	Idées
1	Formation et sensibilisation des élus
2	formation de professionnels relais
3	Former des élus référents en santé-environnement et en animer le réseau - échange de pratiques et d'expérience (AMF de la Drôme, élus du réseau Ville santé de l'OMS, association des maires ruraux)

3.3.3. ■ Enquêtes/Baromètres/Concertations habitants

	Idées
1	Questionnaire auprès de la population pour comprendre leur motivation, leurs questionnements, leur volonté d'agir etc...

2	Développer le pouvoir d'agir de la population
---	---

3.3.4. ■ Sensibilisation/Communication

	Idées
1	Informier et communiquer
2	Il faudrait que l'ARS embauche et forme un éducateur à l'environnement sur les différents outils existants (captain allergo, moustiques tigres), pour faire des interventions dans les écoles, collèges.
3	utiliser les relais des agents communaux / départementaux volontaires , déjà en place dans les primaires et collèges pour démultiplier les actions de sensibilisation
4	Appuyer la fondation Rovaltain sur sa démarche de formation grand public aux enjeux de SE
5	Conférences théâtrales pour sensibiliser la population
6	Croiser l'éducation à l'environnement et la politique de la ville : mener des actions dans les quartiers prioritaires sur l'EEDD et le changement climatique
7	Communiquer à partir de l'exemple du Covid sur les enjeux de santé-environnement
8	Action de communication vis à vis du grand public avec des exemples concrets de risques/effets du changement climatique dans la Drôme + exemple d'actions sur le terrain

3.3.5. ■ Monde associatif

	Idées
1	Rencontres avec des associations pour qu'elles deviennent ensuite relais : ex: des jardins partagés autour du pb des moustiques tigres, ambroisie,..

3.3.6. ■ Contrats locaux de Santé (CLS)

	Idées
1	Evaluation du CLS
2	Gouvernance des contrats locaux de santé
3	Ateliers Santé environnement dans le cadre des Contrats locaux de santé (6 dans la Drôme) - diagnostic préalable, définition des priorités d'intervention avec la collectivité

3.3.7. Sans catégorie

	Idées
1	Favoriser les actions de terrains concrètes
2	L'échelle de l'agglomération en réunissant les acteurs des communes autour d'un outil (ex carte stratégique du bruit; PPBE, PCAET,..)
3	développer l'intérêt des EIS dans les projets d'aménagement
4	En tant qu'Etat, s'adresser à la fois aux collectivités (élus et techniciens), aux populations et à leurs représentants, et plus largement aux parties prenantes (milieu éducatif, milieu économique...)
5	Créer et animer des coalitions d'intérêt (exemples : les acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme ; les acteurs éducatifs ; les acteurs de la petite enfance...)

3.4. Annexe 4 : invitation à la réunion de territorialisation

3.5. Annexe 5 : support de présentation

3.6. Annexe 6 : note « Comment participer au séminaire »

3.7. Annexe 7 : tableau de bord du PRSE3

3.8. Annexe 8 : présentation des mises en situation